



# Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 01 44 68 13 75 / mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

## Des milliers de postes vacants, un budget emploi qui ne répond pas aux besoins !

En novembre et en décembre les représentant.es du personnel au CST central puis les élu.es du conseil de Paris doivent débattre des suppressions et créations d'emplois au budget 2025.

Ce débat intervient dans un contexte où les missions et les conditions de travail des personnels sont fragilisées et dégradées dans de nombreux services par manque de personnel.

Non seulement les effectifs budgétaires qui permettraient d'améliorer les conditions du service public ne sont pas créés, **mais les postes réglementaires ne sont pas pourvus !**

En 2016 le nombre de postes vacants représentait 3% des effectifs. En 2024, le nombre de postes vacants atteint 8.1% des effectifs !

**En 2016 il y avait l'équivalent de 1 500 postes vacants pour 4400 en 2024. Cela signifie que pour une direction qui serait composée de 1 000 postes, il y a 51 agent.es en moins qu'en 2016 !**

**Le compte administratif 2023 de la Ville de Paris indique clairement les effectifs manquants par filières :** filière administrative 5,5%, filière technique 5,9%, filière sociale 17,9%, filière médico-sociale 18,1%, filière sportive 10,8%, filière culturelle 8,8%, filière animation 13,2%, filière police 16,4% !

De **nombreux.ses collègues quittent la Ville de Paris** à cause des conditions de travail, de transport et de logement et des salaires insuffisants. Nous déplorons d'autant plus que les moyens humains soient insuffisants à la DRH et dans les directions pour contribuer à résorber les difficultés de recrutement.

Année	2016	2017	2018*	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Effectifs budgétaires	50 453	50 527	52 414	52 634	53 005	53.151	53 652	54 291	54.383
Effectifs réels ETP*	48 891	48.832	50 476	50 713	50 551	50.352	49.745	49 889	49.982
Écart	<b>1 562</b>	1695	1 938	1921	2 454	2 799	3 907	4.402	<b>4 401</b>

\* Augmentation des effectifs suite à l'intégration à la Ville de Paris d'agents de la préfecture de police

\* ETP : Équivalent Temps Plein

**La discussion sur le budget est faussée car elle ne s'appuie pas sur les effectifs réels mais sur les effectifs budgétaires (donc théoriques).**

En réalité, si les créations et suppressions d'emplois peuvent traduire des mouvements réels au niveau des corps et des directions et surtout des intentions, **ces créations et suppressions d'emplois n'ont pas forcément d'effet sur la réalité des effectifs**. Le débat semble truqué ou incompréhensible aux yeux de nombreux agents et ils ont raison.

La création de nouveaux postes essentiellement dans la police municipale s'opère par redéploiement d'emplois demandés aux directions. **Si l'on exclut la police municipale et la résorption de l'emploi précaire (titularisation ou contractualisation de vacataires déjà agent.es de la Ville) le solde est négatif de plus de 400 emplois !**

Dans ce contexte, nous contestons la suppression de 100 postes à la direction des affaires scolaires au motif de la diminution du nombre d'élèves alors que la Ville de Paris s'oppose à la suppression de postes d'enseignants pour le même motif. Et ce d'autant plus que les taux légaux d'encadrement des enfants ne sont pas respectés et que les agent.es absent.es sont rarement remplacé.es.

En revanche, nous saluons, suite à nos demandes la création de postes à la DASCO, à la DAC et à la DPMP pour la résorption de l'emploi précaire. Ces créations sont toutefois très loin de correspondre aux besoins permanents dans les écoles et au service des cours d'adultes où **l'emploi de milliers de vacataires reste inadmissible**.